

Date : Le 24 mars 2006
Numéro de la demande : 4-M-519133-101-SI
Numéro de référence : M06-02465-2
Endroit : Montréal

Personnes visées

Cessionnaire : 9104-0253 QUÉBEC INC.
Terrassement S & C Inc.
2801, rue Saint-Elzéar
Laval
(Québec)
H7P 2J8

Cédant(e) : CONCASSAGE ACTION INC.
4125, rue Tellier
Laval
(Québec)
H7C 2H1

Description de la demande :

TRANSFERT D'UNE INSCRIPTION AU REGISTRE DU CAMIONNAGE EN VRAC

Numéro d'inscription au Registre : 9-M-518767

Numéro de région d'exploitation : 10

Nombre de camion(s) inscrit(s) au service de courtage : 1

CONSIDÉRANT la *Loi sur les transports* et les règlements qui en découlent notamment le *Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac* et le *Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec*.

VU que les personnes visées ont satisfait aux conditions prescrites par la loi et les règlements.

POUR CES RAISONS, la Commission :

ACCUEILLE la demande.

TRANSFÈRE en faveur de 9104-0253 QUÉBEC INC., l'inscription au Registre du camionnage en vrac décrite ci-haut sous le nouveau numéro d'inscription 4-M-519133.

AVISE le cessionnaire que, pour maintenir son inscription au registre, il devra s'abonner dans les trente (30) jours de la présente décision au service de courtage d'un titulaire de permis de courtage dans la zone ou, le cas échéant, dans le territoire prévu par règlement où il a son principal établissement et fournir à la Commission copie de son contrat d'abonnement. À défaut, son inscription pourra être radiée.

Johanne Proteau
Personne désignée